

PAGE COUVERTURE

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| MOT DE LA DIRECTION | 3 |
| MOT DE L'ÉQUIPE DE L'ANIMATION ESTIVALE | 4 |
| LA MISSION DU CAMP DE JOUR DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE | 5 |
| L'ÉQUIPE DE L'ANIMATION ESTIVALE | 5 |
| LA THÉMATIQUE ESTIVALE | 6 |
| LE CODE D'HONNEUR D'UN AGENT SECRET ! | 7 |
| LES ATELIERS | 8 |
| LES ATELIERS DE BRICOLAGE..... | 8 |
| LES ATELIERS 1, 2, 3 ACTION !..... | 8 |
| LES ATELIERS SPORTIFS | 8 |
| LES ATELIERS EINSTEIN..... | 8 |
| LES ATELIERS SPLASH !..... | 8 |
| LES ATELIERS NATURE | 8 |
| LES JEUX COOP | 8 |
| LES ACTIVITÉS | 8 |
| ☺ LES ACTIVITÉS BRAVOURES..... | 8 |
| ☺ LES JOURNÉES THÉMATIQUES..... | 8 |
| LES SORTIES | 8 |
| L'ACTUALITE AUTOUR DU MONDE ET LES ANNIVERSAIRES | 8 |
| LE MATÉRIEL | 9 |
| LES ALLERGIES | 9 |
| LA BOÎTE À OUTILS RECYCLÉS | 10 |
| LE SERVICE DE GARDE ANIMÉ | 11 |
| INSCRIPTIONS | 12 |
| <i>Forfait « Estival »</i> | 12 |
| <i>Forfait par « Bloc »</i> | 12 |
| <i>Processus d'inscription</i> | 12 |
| <i>Fonctionnement à l'arrivée</i> | 13 |
| RÈGLES À SUIVRE | 13 |
| LES PROCÉDURES D'URGENCE | 14 |
| BLESSURES MINEURES | 14 |
| BLESSURES MAJEURES | 14 |
| SYMPTÔMES ASSOCIÉS À LA COVID-19..... | 14 |
| LES RÈGLEMENTS | 15 |
| LA POLITIQUE DE RENVOI | 17 |
| COVID-19 | 19 |
| LES MESURES S'ARTICULENT AUTOUR DES 4 DIRECTIVES DE LA SANTÉ PUBLIQUE : | 19 |
| COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS | 18 |

MOT DE LA DIRECTION

L'été est à nos portes et il est désormais temps de se lancer dans cette aventure qu'est le camp de jour estival. Cette année encore, nous mettrons les bouchées doubles afin d'assurer à vos enfants un camp de jour amusant, diversifié, dynamique et sécuritaire. D'ailleurs, l'été 2022 sera significatif du retour des sorties extérieures ! Une nouvelle qui fera forcément très plaisir à vos enfants.

Cet été, nous pourrons compter sur le retour de Bonzaï, cette fois-ci à titre de responsable du camp de jour. Bonzaï est déjà bien au fait du camp de jour de Notre-Dame-du-Portage, ayant occupée le rôle d'animatrice l'été dernier. Il ne fait donc aucun doute que Bonzaï saura assurer un service de qualité tout au long de l'été, tout en ayant à cœur le bien-être de vos enfants.

Nous ignorons actuellement quelles seront les mesures sanitaires qui devront être mises en application à l'été 2022. Toutefois, nous savons déjà que celles-ci seront moindres que les années antérieures, ce qui permettra le retour de plusieurs activités, telles que les sorties extérieures. Évidemment, nous prendrons toutes les précautions nécessaires afin d'assurer la sécurité de vos enfants.

En vous souhaitant, à vous et à vos enfants, un été magnifique !

Vincent Laflamme

Coordonnateurs loisirs, culture et vie communautaire

MOT DE L'ÉQUIPE DE L'ANIMATION ESTIVALE

L'été 2022 frappe à nos portes en apportant avec elle une nouvelle année au camp de jour de Notre-Dame-du-Portage et la saison estivale s'annonce des plus agréables pour vos enfants ! En effet, en plus des activités régulières, vos enfants pourront profiter du retour des sorties extérieures, et ce, à chaque semaine !

De son côté, notre groupe d'animateurs mettra de l'avant chacune de ses forces dans l'optique de permettre à vos enfants de grandir et de s'amuser dans une ambiance dynamique et amicale. Cet été, vos enfants participeront à l'aventure du camp de jour par l'entremise d'activités stimulantes et diversifiées qui leur permettront de découvrir de nouveaux intérêts et de s'amuser à travers ce qu'ils aiment déjà.

Ceci dit, j'attends avec impatience le début d'un été qui promet d'être rempli de beaux défis, d'apprentissage et de rencontres inoubliables.

Toute l'équipe d'animation et moi-même, tenons à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous accordez en nous confiant vos enfants. Nous avons tous très hâte de débiter l'été à leurs côtés.

Arianne Sénéchal, responsable du camp de jour

Alias Bonzaï

LA MISSION DU CAMP DE JOUR DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

Dans un environnement à la fois sécuritaire, stimulant et plaisant, la municipalité de Notre-Dame-du-Portage offre aux jeunes de 5 à 12 ans la possibilité de participer à un programme récréatif de qualité : le **Camp de jour**. Ce service favorise ainsi leur développement social, moteur et cognitif, le tout par l'intermédiaire d'activités accessibles et variées (artistiques, culturelles, sportives, et socio-éducatives), suscitant des expériences de vie en groupe et l'acquisition de valeurs fondamentales, comme le respect de soi, des autres et de l'environnement.

L'ÉQUIPE DE L'ANIMATION ESTIVALE

Après avoir franchi toutes les étapes inhérentes au processus de sélection, les animateurs ont complété une série de formations (RCR, premiers soins, etc.) dont la principale, la formation Moniteurs Avertis avec l'équipe d'animation ainsi que de la planification estivale en équipe. Les animateurs sont également encadrés par un responsable estival.

LA FAILLE

Lors d'une journée d'été ensoleillée comme les autres, les jeunes du camp de jour enfilent leurs chaussures et se préparent à quitter le Chalet des sports pour une petite balade en forêt. Tout se déroule comme à l'habitude jusqu'à ce qu'un craquement mystérieux se fasse entendre au loin. S'en suivent plusieurs craquements, tous se rapprochant de plus en plus. Soudainement, un drôle d'homme barbu en habit de pirate émerge des arbres, l'air confus. Il s'exclame alors « mais où diable est mon navire ?! ».

Les animateurs du camp de jour demandent alors à l'homme s'ils peuvent l'aider. Le curieux personnage dévisage alors l'ensemble du camp de jour, à croire qu'il n'a jamais vu un groupe d'enfants et d'animateurs. Le pirate s'approche alors de l'un des animateurs en brandissant le crochet qui lui sert de main. D'un geste suspicieux, il effleure délicatement la petite radio que tient un animateur. Son visage s'illumine, comme s'il venait de découvrir un objet magique ! À croire qu'il n'a jamais vu une radio auparavant. Le pirate s'empare alors de la radio, avant de se retirer quelques mètres plus loin avec l'objet. Tellement hypnotisé par cette découverte, il en vient à oublier complètement la présence des enfants et des animateurs. Ces derniers observent d'ailleurs un grand moment de silence en contemplant la scène, tentant de comprendre ce qui se produit sous leurs yeux.

Rapidement, les animateurs réalisent que ce drôle de personnage provient peut-être d'une autre époque. Après tout, une petite radio semble être la 8e merveille du monde à ses yeux, sans parler de son comportement bizarre et de ses drôles d'habits.

Comment ce pirate a-t-il pu atterrir dans la forêt du Chalet des sports ? Est-il le seul personnage étrange à s'y trouver ? Le camp de jour devra faire tout son possible pour découvrir ce qui se trame dans cette forêt.

CODE D'HONNEUR DU CAMP DE JOUR

Pour embarquer dans l'aventure, vous devrez :

- Écouter et respecter les animateurs. Leurs conseils te guideront tout au long de l'aventure ;
- Respecter son environnement ;
- Démontrer sa franche camaraderie aux autres amis, les respecter et être coopératif ;
- Toujours avoir de la bonne humeur en réserve ;
- Être patient et compréhensif envers les autres ;
- Manger ses portions quotidiennes de fruits et de légumes pour avoir de l'énergie tout au long des différentes activités ;
- Avoir sa bouteille d'eau durant toutes les activités pour s'assurer de toujours être bien hydraté ;
- Mettre sa crème spéciale pour se protéger des rayons du soleil (**Indice de 30 et plus est à appliquer chaque jour et à plusieurs reprises**).

LES ACTIVITES

☺ LES ACTIVITÉS BRAVOURE

Au menu : des activités spéciales inspirées de notre thématique, le tout agrémenté du dénouement de l'aventure.

☺ LES JOURNÉES THÉMATIQUES

Au courant de l'été, les enfants seront invités à participer à différentes journées thématiques qui seront annoncées à l'avance.

LES SORTIES

Les sorties extérieures seront précisées en courant de mai. Nous vous invitons à venir nous voir lors de la soirée d'information, le jeudi 26 mai, entre 18 h et 20 h au Chalet des sports (200, côte de la Mer).

L'HEBDO ET LES ANNIVERSAIRES

Le vendredi en fin de journée, vous êtes invités à consulter L'HEBDO. Afin de limiter l'utilisation du papier, l'hebdo et les autres informations de la responsable du camp de jour vous seront envoyées par courriel et via votre profil Qidigo. Un affichage sera également fait sur les lieux du camp de jour. Nous vous invitons à vous assurer que les informations de votre compte Qidigo soient à jour afin de faciliter la communication.

Consultez attentivement L'HEBDO pour être à l'affût des informations les plus récentes (exemples : changements ou ajouts d'activités). En plus, vous profiterez d'une foule de chroniques, dont celles des **fêtés du jour**. En effet, les fêtés de l'été auront droit à une chanson personnalisée chantée par l'équipe de l'animation estivale ainsi qu'à une photo pour souligner l'événement!

LE MATERIEL

Voici la liste du matériel nécessaire pour participer aux activités quotidiennes du **CAMP DE JOUR** :

| Matériel aquatique | Vêtement | Nourriture |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Un costume de bain et un bonnet de bain*<input type="checkbox"/> Une serviette de plage<input type="checkbox"/> Une crème solaire avec un indice de protection minimale de 30 FPS** | <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Des souliers de sport***<input type="checkbox"/> Un pantalon court (<i>short</i>)<input type="checkbox"/> Un chandail ou une camisole<input type="checkbox"/> Un vêtement et un sous-vêtement de rechange<input type="checkbox"/> Un coupe-vent<input type="checkbox"/> Un couvre-visage | <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Un repas santé (aucun repas chaud n'est autorisé)<input type="checkbox"/> Deux collations santé<input type="checkbox"/> Un sac à dos<input type="checkbox"/> Une bouteille d'eau en plastique (obligatoire) |

*Si un atelier **SPLASH** est au programme, il est fortement recommandé d'enfiler le costume de bain le matin, avant de quitter la maison. Ceci permet d'augmenter le temps réel de l'activité, en plus d'éviter de faire attendre les autres membres du groupe.

**Aucune crème solaire n'est prêtée. Il est donc essentiel de fournir une bouteille de crème solaire à votre enfant.

***Les souliers de sport sont **obligatoires** pour les activités sportives et les déplacements.

Il est fortement recommandé d'identifier **tout** le matériel appartenant à votre enfant. Il est conseillé de laisser les objets personnels (jeux, jouets, etc.) à la maison pour éviter tout bris, perte ou vol. **En aucun cas, le personnel du Camp de jour est responsable des bris et/ou des vols d'objet de valeur.** Une boîte d'**objets perdus** est accessible à l'entrée du **CAMP DE JOUR**, auprès du personnel de l'animation estivale.

LES ALLERGIES

Certains jeunes participant au **CAMP DE JOUR** ont des allergies alimentaires particulières. Nous sollicitons donc votre collaboration pour éviter certains aliments pour les lunchs de vos enfants, comme les **œufs**, les **arachides** et tous les aliments pouvant contenir des arachides et/ou des **noix** ou des œufs. Il est essentiel que votre enfant ait en sa possession son épinéphrine si cela lui est nécessaire.

LA BOITE À OUTILS RECYCLES

L'équipe de l'animation estivale sollicite votre collaboration pour l'aider à réaliser les activités qu'elle a planifiées. Pour ce faire, elle vous demande de recycler! Prenez note que tous les formats sont acceptés.

Voici quelques éléments recherchés :

| | |
|--------------------------------------|---------------------------------|
| ★ Bouton | ★ Boîte de papiers mouchoirs |
| ★ Tissu | ★ Rouleau de papier essuie-tout |
| ★ Vêtement usagé (pour le costumier) | ★ Rouleau de papier hygiénique |
| ★ Boîte d'œufs | ★ Boîte de savon |
| ★ Bouchon de liège | ★ Revue et catalogue |
| ★ Contenant de lait | ★ Sac en papier |
| ★ Contenant de plastique | |
| ★ Contenant de yogourt | |

*Toute l'équipe vous remercie de votre collaboration
et un merci tout spécial pour votre précieuse aide l'été dernier!*

LE SERVICE DE GARDE ANIME

Le service de garde animé est un service complémentaire au Camp de jour. Il est accessible du lundi au vendredi de 7 h 30 à 9 h 00 et de 16 h 00 à 17 h 30.

| JOUR | HEURE |
|-------------------|-------------------------|
| Lundi au vendredi | AM 7 h 30 à 9 h 00 |
| | PM 16 h 00 à 17 h 30 |

Veillez prendre note que le **SERVICE DE GARDE ANIMÉ** ouvre ses portes à 7 h 30. Avant cette heure, **aucune** surveillance n'est effectuée. Votre enfant demeure donc **sous votre responsabilité**, et ce, jusqu'à l'ouverture officielle du site du **CAMP DE JOUR**.

En fin de journée, le **SERVICE DE GARDE ANIMÉ** cesse ses activités à 17 h 30. Les retardataires doivent **payer une amende**, variable selon la durée du retard. Pour **chaque** 15 minutes de retard, des frais de 5 \$ seront exigés. Prenez note que ces frais doivent être acquittés sur place, **le soir même**.

Pour les enfants qui ne sont pas inscrits au **SERVICE DE GARDE ANIMÉ**, la somme de 5 \$ doit être déboursée pour **chaque** période utilisée, soit une durée maximale de 1 h 30 (matin et/ou soir). Cette somme doit être réglée sur place à la personne responsable, la journée même de son utilisation. Par ailleurs, si un retard survenait en fin de journée, l'amende de 5\$ pour chacun des 15 minutes s'ajoute au frais initial de 5 \$.

INSCRIPTIONS

Le **CAMP DE JOUR** est accessible seulement aux enfants dont le parent en défraie le coût. Incidemment, toute présence sur le site du **CAMP DE JOUR**, n'est acceptée et surveillée afin d'assurer le respect des consignes de distanciation et le respect des ratios établis par la Santé publique.

Le but : assurez, en priorité, la sécurité des enfants dont les parents en ont déboursé les frais. En cas de besoin, l'équipe de l'animation estivale demeure toujours disponible pour vous aider. Vous comprendrez que les mesures de contrôle sont appliquées pour éviter les abus.

Forfait « Estival »

Cette inscription permet de bénéficier d'une inscription pour la totalité du camp de jour 2022, soit du 27 juin au 12 août inclusivement.

Forfait « à la semaine »

Cette inscription permet de bénéficier d'une inscription pour la semaine désirée.

Forfait « à la carte »

Cette inscription est disponible uniquement pour le service de garde. La carte comprend dix (10) périodes de 1 h 30 et est valide jusqu'à la fin de la saison 2022. Les périodes ne sont ni monnayables ni transférables.

Processus d'inscription

- La période d'inscription débute le lundi 9 mai pour les inscriptions estivales et le 17 juin pour les inscriptions à la semaine et à la carte.
- Les citoyens résidant à Notre-Dame-du-Portage ont la priorité. C'est donc dire que toute inscription provenant de citoyens non-résidents est automatiquement placée sur une liste d'attente. S'il y a des places disponibles en date du 17 juin, la liste d'attente est utilisée pour combler les places restantes.

Tarification

| | 1er enfant | 2e enfant | 3e enfant | 4e enfant |
|----------------------|------------|-----------|-----------|-----------|
| Forfait estival | 150 \$ | 120 \$ | 100 \$ | 90 \$ |
| Forfait à la semaine | 50 \$ | 50 \$ | 50 \$ | 50 \$ |
| Forfait à la carte | 50 \$ | 50 \$ | 50 \$ | 50 \$ |

Fonctionnement à l'arrivée

À son arrivée, l'enfant doit se présenter à l'entrée dédiée à son groupe, puisque chacun d'entre eux dispose d'une entrée unique afin d'éviter tout risque de propagation. Des distributeurs de savon sont également installés à chacune de ces entrées et doivent être utilisés à chaque entrée et sortie. Notez que l'emplacement des groupes vous sera précisé au moment de la confirmation de votre inscription.

À l'arrivée et au départ de l'enfant, les parents n'ont pas le droit d'entrer dans le bâtiment et doivent attendre à l'extérieur, selon les restrictions de la Santé publique en place.

RÈGLES À SUIVRE

- Si votre enfant possède une clé importante (domicile ou autre), veuillez l'identifier et lui demander de la remettre au responsable de son groupe. Ce dernier la placera dans un endroit sécuritaire pour la journée et lui remettra à son départ.
- Si votre enfant arrive ou repart seul, à pied ou à vélo, il importe de savoir à quelle heure il doit arriver le matin et/ou, à quelle heure il est autorisé à quitter le soir. En cas de changement, vous êtes tenus de nous en aviser rapidement.
- Toute personne qui se présente au **CAMP DE JOUR** pour venir chercher un enfant doit y être **autorisée et ne peut pénétrer à l'intérieur des locaux**, afin de réduire tout risque de propagation de la COVID-19, tel que recommandé par la Santé publique. Son nom et ses coordonnées doivent figurer sur la **Fiche d'inscription**. **Sans votre autorisation**, votre enfant demeure au **CAMP DE JOUR**, jusqu'à ce que nous puissions entrer en contact avec vous, pour obtenir votre consentement.
- Chaque enfant dispose d'un casier ou bac prédéterminé pour le rangement de son sac / boîte à lunch et autre matériel. Votre enfant doit y déposer ses choses dès son arrivée.

MESURES EXCEPTIONNELLES – COVID-19

En attente des assouplissements ou des modifications des mesures imposées par la Santé publique. Des précisions vous seront transmises quelques semaines avant le début du camp de jour.

LES PROCEDURES D'URGENCE

BLESSURES MINEURES

Le personnel du **CAMP DE JOUR** administre les premiers soins. Les animateurs détiennent les qualifications requises : RCR et premiers soins. Un rapport d'accident est complété par la responsable ou un animateur et un suivi verbal est effectué au parent lorsqu'il viendra récupérer son enfant.

BLESSURES MAJEURES

Les premiers soins sont administrés sur place par les animateurs. Par la suite, l'enfant est rapidement conduit à l'hôpital en voiture ou en ambulance, selon la gravité de son état. Un animateur accompagne l'enfant. L'équipe de l'animation estivale communique avec vous dans les plus brefs délais. Également, un rapport d'accident est complété par la responsable ou un animateur et un suivi verbal est effectué.

SYMPTÔMES ASSOCIÉS À LA COVID-19

Une « trousse COVID-19 » est à la disposition de chacun des animateurs et comporte du matériel de protection individuelle. En cas de symptômes compatibles à la COVID-19 par votre enfant (fièvre, toux, difficultés respiratoires, perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale), celui-ci devra rapidement mettre son masque respiratoire et sera ensuite conduit dans une pièce prédéterminée, en compagnie d'un animateur de son groupe. Ce dernier sera équipé du matériel de protection mentionné ci-haut. Une fois en lieu isolé des autres enfants, les parents seront immédiatement contactés pour venir récupérer l'enfant. Les parents devront ensuite appeler au 1 877 644-4545 pour obtenir des consignes.

L'enfant sera autorisé à effectuer un retour au camp de jour une fois l'obtention d'un résultat négatif à un test de dépistage de la COVID-19. Tous les parents des autres enfants figurant dans le même groupe seront également avisés des derniers événements et invités à réaliser un test de dépistage (sans être obligatoire).

L'enfant qui reçoit un test de dépistage positif à la COVID-19 sera exclu du camp de jour pour le reste de l'été ou jusqu'à l'obtention d'une preuve médicale de guérison à la suite d'un isolement de 14 jours obligatoire, imposé par la Santé publique. Tous les parents seront alors avisés de la situation et les enfants fréquentant le même groupe seront fortement invités à réaliser un test de dépistage à la COVID-19.

LES REGLEMENTS

En tant que parent ou tuteur, vous vous engagez à :

1. **Téléphoner au CAMP DE JOUR chaque fois que votre enfant s'absente ou arrive en retard. Considérant que nous avons à cœur la sécurité de votre enfant, nous vous prions de vous conformer à cette règle.**
2. Respecter les heures (arrivée et départ) inscrites sur la **Fiche d'inscription** afin d'assurer un meilleur contrôle et ainsi offrir un encadrement des plus sécuritaire à votre enfant. Aucune surveillance ne sera effectuée avant 8 h 30 le matin. Les portes demeureront barrées jusqu'à cette heure. Incidemment, votre enfant demeure sous VOTRE responsabilité.
3. Assurer le transport de votre enfant les matins et les soirs. Vous l'accompagnerez à l'entrée du local destiné à son groupe le matin et vous patienterez le soir au même endroit.
 - . Exception : si le groupe de votre enfant est à l'extérieur du chalet ainsi que la responsable du **CAMP DE JOUR** (patinoire, forêt, parc Julie-Gagné).
 - a. Si votre enfant est autorisé à arriver seul au **CAMP DE JOUR** ou à le quitter sans être accompagné d'un adulte, vous devez nous en aviser à l'aide du document identifié **Fiche d'inscription**, et nous préciser le mode de transport utilisé (à pied ou à vélo).
 - b. Le nom de toute personne autorisée à quitter le **CAMP DE JOUR** avec votre enfant doit être indiqué sur cette fiche. Sinon, vous devez en prévenir la responsable du **CAMP DE JOUR** dans les plus brefs délais.
4. Informer la responsable du **CAMP DE JOUR** si la personne désignée est dans l'impossibilité de venir chercher votre enfant.
5. Signaler à la responsable du **CAMP DE JOUR** tout changement à l'horaire de fréquentation de votre enfant une semaine avant la date à modifier. Prenez note qu'une non-fréquentation répétée du camp de jour pourrait mener à une exclusion de l'enfant afin de libérer une place pour les familles en attente. Pour plus d'information, consultez la « Politique de renvoi » plus bas.
6. Remettre au responsable du groupe toutes clés appartenant à votre enfant, dans le but d'éviter les pertes ou les vols. Veuillez donc les identifier convenablement. Les clés sont remises à votre enfant à son départ, en fin de journée.
7. Venir chercher votre enfant au **CAMP DE JOUR** dès que possible si ce dernier est malade ou qu'il présente des symptômes compatibles à la COVID-19.

8. **Éviter les aliments contenant des œufs, des noix, des arachides ou des traces de ceux-ci. Soyez vigilants lorsque vous préparez les collations et les repas de votre enfant. Certains participants ont des réactions allergiques sévères qui pourraient, dans certains cas, s'avérer fatales.**

9. À son arrivée le matin, l'enfant doit avoir déjeuné. Il n'est pas permis qu'un enfant déjeune ou soupe au **CAMP DE JOUR**.
10. Préparer deux collations et un dîner pour chaque journée passée au **Camp de jour**. Pour le respect des normes sanitaires, aucun repas chaud ne sera autorisé. En cas d'oubli, les frais de repas sont à vos frais et payables le jour même.
11. Fournir à votre enfant les items suivants à chaque jour :
Bouteille d'eau, costume de bain, bonnet de bain et serviette de plage, crème solaire (FPS 30 minimum), dîner et collations santé ainsi que de bonnes espadrilles.
12. Vêtir adéquatement votre enfant pour qu'il puisse participer activement à toutes les activités et lui fournir tout le matériel nécessaire. Pour plus de détails, consultez la section **MATÉRIEL**.
13. S'assurer que votre enfant a toujours son masque respiratoire dans son sac-à-dos en cas de besoin en courant de journée. Le port du masque pourrait s'avérer obligatoire selon différentes circonstances et il est fortement recommandé qu'il demeure à portée de main.
14. Identifier visiblement tout le matériel de votre enfant en y apposant son nom. Il est interdit d'apporter des objets personnels (jeux, jouets, Ipod, cellulaire, etc.), autre que ces outils de bricolage. À cet égard, l'équipe de l'animation sollicite la collaboration quotidienne des parents. Dans le cas contraire, le **CAMP DE JOUR** n'est pas responsable des objets personnels volés ou endommagés. De plus, les enfants n'ont pas le droit d'utiliser leurs jouets électroniques sur le site.
15. Transmettre au **Camp de jour**, via la fiche d'inscription, toute information susceptible d'agréementer le séjour de votre enfant (ex : utilisation de flotteurs).
16. Aviser la responsable du **Camp de jour** si votre enfant doit prendre un médicament quelconque. Sans prescription médicale, aucun médicament ne sera administré à votre enfant. Les médicaments avec prescription donnent lieu à la procédure suivante :
 - . Chaque médicament devra être identifié par un code de prescription médicale et les renseignements suivants doivent apparaître sur le contenant : nom de la personne, nom du médicament, posologie du médicament, date d'expiration du médicament et nom du médecin traitant.

Note : Certains des règlements se retrouvent ailleurs dans le guide. Prenez note que ces règlements sont très importants.

LA POLITIQUE DE RENVOI

Si un enfant adopte l'un des comportements suivants :

- ☛ Brise volontairement ou dérobe le matériel de l'équipe de l'animation estivale ou d'un autre participant.
- ☛ Blesse ou tente de blesser volontairement un membre ou des membres de l'équipe de l'animation estivale ou un autre participant.
- ☛ Met en danger la sécurité et le bien-être d'un membre ou des membres de l'équipe de l'animation estivale ou d'un autre participant.
- ☛ Ignore de façon répétée les consignes données par un membre ou des membres de l'équipe de l'animation estivale.
- ☛ Se montre grossier, injurieux ou indécent envers un membre ou des membres de l'équipe de l'animation estivale ou envers un autre participant.
- ☛ Tousse volontairement en direction des autres enfants, crache sur autrui ou sur le matériel de manière intentionnelle. En ces temps de pandémie, il n'y aura aucune tolérance pour ce type de comportement.

Cette liste n'est pas exhaustive. Tout autre comportement pouvant affecter la sécurité et le mieux-être d'un participant et tout comportement jugé dangereux ou néfaste au déroulement des activités peut faire l'objet d'une intervention. Dans le cas de bris volontaires, les parents doivent assumer le coût de remplacement et/ou de réparation du matériel.

Dans de telles circonstances, les procédures suivantes sont mises en application :

1. Trois avertissements verbaux. Un suivi verbal est effectué au parent par un animateur.
2. Suite au troisième avertissement, le participant est temporairement retiré des activités. Le parent ou les parents sont rencontrés la journée même par l'animateur de groupe. Ils sont alors informés de son comportement. Des solutions sont apportées et la démarche est notée au dossier de l'enfant.
3. Dans le cas où la première intervention ne donne **aucun** résultat satisfaisant et que le comportement de l'enfant demeure problématique, une seconde rencontre avec le parent ou les parents est prévue. L'animateur de groupe et la responsable du **CAMP DE JOUR** sont présents. Une discussion est amorcée pour trouver une solution commune et applicable dans un court délai. Un plan d'intervention est convenu et signé par les personnes présentes concernées.
4. Une mise en application des interventions et une évaluation des résultats sont effectuées. Advenant l'échec du plan d'intervention, le participant est définitivement *renvoyé* du programme **CAMP DE JOUR**. Par la suite, un remboursement est émis, selon la politique prévue à cet effet.

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Vous êtes invités à faire part de vos commentaires et de vos suggestions aux personnes suivantes :

| Coordonnateur loisirs, culture et vie communautaire | Responsable du Camp de jour |
|---|---|
| Nom : Vincent Laflamme | Nom : Arianne Sénéchal |
| Par courriel : loisirs@notre-dame-du-portage.ca | Par courriel : camps@notre-dame-du-portage.ca |
| Par téléphone : 418 862-9163, poste 225 | Par téléphone : 418 605-9252 |



Nous vous souhaitons un bel été !

Merci de nous faire confiance une fois de plus!